

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 11

Artikel: Lutte contre la guerre des gaz

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aufhängevorrichtungen an den Flugzeugen, sowie Bilder über die Wirkungen des Abwurfes bei den verschiedenen Bombenarten. An einem angeschossenen Flugzeugflügel werden auch die überraschend grossen Verheerungen gezeigt, die ein Treffer aus einem Abwehrgeschütz in den Tragflächen anzurichten vermag. Gewisse Gerüchte, die oft kolportiert werden, um die scheinbare Nutzlosigkeit jeder schweizerischen Abwehrmassnahme zu beweisen, erfahren an Tabellen ihre Widerlegung: wenn etwa schon behauptet wurde, Italien z. B. verfüge über 5500 kriegsbereite Flugzeuge, so wird dieses Märchen durch eine genaue Darlegung des wirklichen Sachverhaltes zerstört; die Menge der Flugzeuge reduziert sich dann ganz erheblich auf 1500 Maschinen. So bemüht sich die Ausstellung, nach allen Seiten sachliche, der Wahrheit entsprechende Aufklärung zu geben. Auch so ist ihre Sprache immer noch eindringlich genug, um die Gefahr nicht unterschätzen zu lassen. Man darf der Ausstellung überdies das Zeugnis geben, dass sie das ungeheuer weit-schichtige Material übersichtlich aufgeteilt hat und unübersichtliche Anhäufungen vermeidet; dadurch wirken die einzelnen Gegenstände und Darle-

gungen um so eindringlicher. Da das von ihr berührte Problem nicht nur den militärischen Fachmann, sondern und in ganz besonderem Masse die ganze Zivilbevölkerung interessieren muss, darf erwartet werden, dass die Ausstellung auch von der ganzen Bevölkerung Zürichs besucht wird. Sie untersteht nicht privatem Interesse, sondern sorgt sich in hervorragender Weise um die Interessen der Oeffentlichkeit. Sie ist ein wichtiger und neuartiger Akt der Landesverteidigung.»

So der Berichterstatter der «Neuen Zürcher-Zeitung». Wir haben die Ausstellung selbst besucht und können obigen Ausführungen völlig beipflichten. Wir wollen hoffen, dass die Ausstellung, die auch in andern Schweizerstädten aufgestellt werden soll, das gleiche Interesse der Bevölkerung finden wird, wie ihr in Zürich erwiesen wurde. Wir finden hier nicht nur vergilbte Zeitungsabschnitte und unbegründete, unhaltbare Behauptungen, wie wir sie in einer ähnlichen Ausstellung letzthin zu sehen bekamen. Wir möchten unsern Lesern herzlichst empfehlen, diesen Luftschutzbestrebungen ihre volle Aufmerksamkeit und auch ihre Unterstützung zu schenken. Dr. Sch.

Lutte contre la guerre des gaz.

Dans le but d'orienter notre population sur la guerre aéro-chimique, et de lui faire connaître les moyens de se prémunir contre les attaques aériennes, une exposition bien intéressante vient de s'ouvrir à Zurich. Elle cherche à montrer au public les ravages que peut causer la guerre aérienne et à apprendre à chacun quelles mesures de protection peuvent

être prises aujourd'hui pour assurer la sécurité des populations en cas d'agression par la voie des airs.

L'exposition comprend deux sections, l'une consacrée à la défense active, l'autre à la défense passive. Dans la première, le visiteur a l'occasion de se familiariser avec les armes de défense dont nous disposons actuellement:

canons de divers calibres, fusils spéciaux à tir rapide, mitrailleuses, etc. Aux parois, des tableaux fort instructifs indiquent la bonne et la mauvaise méthode de se mettre à l'abri, et je suis certain que cette incomparable leçon de choses aura ouvert les yeux de quiconque sait voir et réfléchir; cet enseignement est du reste complété par un avion que le public est autorisé à visiter et dont le mécanisme est expliqué par un spécialiste. Des photographies tristement éloquantes font toucher du doigt les effroyables dévastations que peuvent causer les bombes jetées du haut des airs.

Dans la seconde section, celle consacrée à la défense passive, le visiteur voit notamment comment il doit se comporter une fois l'alarme donnée, et ici encore, des tableaux nombreux illustrent la théorie. Une cave-refuge a été agencée, et l'on y apprend comment il faut faire pour empêcher le gaz mortel d'y pénétrer; quant aux combles, il y a lieu de les

débarrasser de tout ce qui est facilement inflammable, cela constituant une mesure fort utile contre les bombes incendiaires. Pour son édification, le visiteur peut encore examiner les divers engins explosifs dont on se sert actuellement, et il ne manque pas d'être impressionné.

Si les autorités militaires prennent les mesures de protection jugées utiles pour protéger notre pays contre des attaques aériennes, il est du devoir de chacun de savoir — donc d'apprendre — comment il faut se comporter et quelles sont les mesures à prendre pour se protéger contre les gaz. Il est à souhaiter que l'exposition qui vient de s'ouvrir à Zurich, passe aussi dans d'autres villes, au moment où le Conseil fédéral a promulgué une ordonnance sur la protection passive des populations civiles, et au moment où les cantons ont à s'occuper de la réalisation difficile de ces mesures prophylactiques.

La Croix-Rouge au service de l'armée.

Causerie faite à l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge vaudoise à La Tour-de-Peilz, le 22 avril 1934, par le colonel Paul Vuilleumier, médecin-chef du Service des étapes, à Territet.

(Suite)

Abandonnons un moment le «personnel sanitaire» de la Croix-Rouge pour voir ce qui se passe «de l'autre côté de la barricade», c'est-à-dire chez le soldat blessé. Prenons le cas concret d'un homme atteint à la jambe par un projectile qui lui a brisé le tibia. Voyons quel sera son sort, quelles seront les diverses étapes — en style militaire on parle «d'échelons» — qu'il passera pour arriver à l'endroit où il sera traité, ce qui nous permettra de voir *où* il prendra contact avec le personnel infirmier de la Croix-Rouge.

Notre homme, un soldat d'infanterie blessé dans la ligne de feu, c'est-à-dire à sa place, «dans le rang» (bien que dans les batailles actuelles on ne puisse plus parler de «rang»!), recevra les premiers soins par le personnel sanitaire militaire attaché à son bataillon, à sa compagnie: médecin de bataillon et son adjoint, sous-officiers, appointés et soldats sanitaires. Ces «premiers soins» consisteront uniquement en hémostase, pansement de la blessure au moyen de la «cartouche de pansement» (ou paquet individuel) que tout homme porte sur soi et fixation du